

Image not found or type unknown



Rétention du permis pour excès de vitesse

Par **Snypou**, le **28/07/2014** à **11:26**

Bonjour, je me suis fait retirer mon permis le 20/07/14 a 17h25 pour excès de vitesse: Limité a 90, enregistré a 140, retenu 133. Le seul papier que j'ai signé c'est l'avis de rétention du permis de conduire puis 48h après le gendarme m'appelle car il a oublié de me faire signer des documents. Je voudrais savoir s'il est possible de faire marcher un vice de procédure?

Ps: cela fait maintenant 1 semaine et je n'ai toujours rien reçu via la poste.

Cordialement